



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE *

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : BAR'S TYRE LEAKS
Code de produit : 405080, 401080; 403080; 405081
UFI : E126-A0W2-J00N-GUWP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC35 Autres produits de nettoyage et d'entretien des véhicules (tous types).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Bar's Products Europe, B.V.
Kingsfordweg 151
1043 GR Amsterdam, les Pays-Bas
Téléphone : +31-20-7989301
E-mail : Main@barsgroup.com
Website : www.barseurope.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:
NL - Téléphone : +31-20-7989301 (24 heures sur 24)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:
ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS *

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Aérosols, catégorie de danger 1.
1272/2008)

Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale.
Risques physiques/ chimiques : Extrêmement inflammable. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Risque d'explosion de l'aérosol quand il est soumis à une température supérieure à 50 °C, du fait de l'augmentation de la pression interne.
Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Autres informations : Attention: Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Laisser réparer le plus vite possible le pneu à la manière conventionnelle. Si le gaz inflammable est toujours présent dans le pneu, avertir la personne qui réparera le pneu. Attention le gaz est inflammable, change le pneu en plein air.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

H- et P- phrases : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 125 ml et il est techniquement impossible de lister toutes les phrases:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

H- et P- phrases : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

2.3. Autres dangers

Autres informations : La classification du produit est basé sur la mélange sans gaz propulsant (en se basant sur point 1.1.3.7 de Regulation CE No. 1272/2008). Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Remarque	Numéro REACH
Éthanediol	5 - < 10	107-21-1	203-473-3		01-2119456816-28
Acides gras, C14-C18 et C16-C18 insaturés, sels de potassium	1 - < 2,5	68002-80-2	268-094-8		
2,2',2"-nitrilotriethanol	0,1 - < 1	102-71-6	203-049-8	MAC	01-2119486482-31



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Nom CE	Classe de danger	Phrases H	Pictogrammes	
Éthanediol	Acute Tox. 4; STOT RE 2	H302; H373	GHS07; GHS08	
Acides gras, C14-C18 et C16-C18 insaturés, sels de potassium 2,2',2''-nitrilotriethanol	Eye Irrit. 2	H319	GHS07	
	----	----	----	

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

*

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Non applicable.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

- Inhalation : Non applicable.
- Contact cutané : Peut provoquer une peau sèche.
- Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
- Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Instructions pour le Médecin : Inconnu.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

*

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
- Non appropriés : Jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques d'exposition particuliers : Risque d'explosion de l'aérosol quand il est soumis à une température supérieure à 50 °C, du fait de l'augmentation de la pression interne. Ne pas exposer de personnel de sécurité aux d'aérosol surchauffés. L'eau peut être utiliser pour refroidir l'emballage et éviter l'explosion de l'aérosol.
- Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

- Précaution à prendre pour pompiers : Lutter contre l'inflammation des aérosols intacts depuis une position protégée Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Ne pas respirer les vapeurs et/ou les aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses peut causer l'étouffement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.
Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Récupérer les récipients d'aérosol dans un conteneur approprié. Ne pas percer les récipients d'aérosol. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir également la rubrique 8.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

*

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Important: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'écart des substances oxydantes. Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. A protéger contre les rayons solaires et sources de chaleur.
Matériaux d'emballages recommandés : Non applicable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

*

8.1. Paramètres de contrôle



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucun niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connu sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m³)	VLE 15 min. (mg/m³)	Observations	Source
Éthanediol	FR	52	104	Risque de pénétration percutanée Skin D, M 4x15 min., Hautresorption, Schwangerschaft gruppe C	Directive 2000/39/EC
	EC	52	104		
	BE	52	104		
	CH	26	52		
2,2',2''-nitrilotriethanol	CH	5	10	- 4x15 min., Einatembare	
	CH	5	20		
	BE	5	-		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Éthanediol	Dermale				106 mg/kg bw/day
2,2',2''-nitrilotriethanol	Inhalation			35 mg/m³	
	Dermale				6,3 mg/kg bw/day
	Inhalation			5 mg/m³	5 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Éthanediol	Dermale				53 mg/kg bw/day
2,2',2''-nitrilotriethanol	Inhalation			7 mg/m³	
	Dermale				3,1 mg/kg bw/day
	Inhalation			1,25 mg/m³	1,25 mg/m³
	Orale				13 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Éthanediol	Eau	10 mg/l	1 mg/l	
	Sédiment	20,9 mg/kg		
	Intermittent water			10 mg/l
	STP			199,5 mg/l
2,2',2''-nitrilotriethanol	Soil			1,53 mg/kg
	Eau	0,32 mg/l	0,032 mg/l	
	Sédiment	1,7 mg/kg	0,17 mg/kg	
	Intermittent water			5,12 mg/l
	STP			10 mg/l
	Soil			0,151 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type AK (brun/vert), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.

Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Aérosol.

Couleur : Blanc.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Inconnu.

pH : 2 - 11,5 solution à 10%.

Hydrosolubilité : Ingrédients actifs soluble.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non applicable. Non mesurés. Impertinents pour les mélanges.

Point d'éclair : Non applicable. Non mesurable.

Inflammabilité (solide, gaz) : Extrêmement inflammable. Hauteur de flamme et durée: Non mesurés.

Température d'auto-inflammabilité : Non applicable. La bombe aérosol explose avant d'atteindre la température d'auto-inflammation.

Point/intervalle d'ébullition : Inconnu. Non mesurable.

Point/intervalle de fusion : Inconnu.

Propriétés explosives : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Limites d'explosion (%) dans l'air : Inconnu. Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 3,2 (Éthanediol)

Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 15,3 (Éthanediol)

Propriété d'oxydation : Non applicable. Ne contient pas des agents oxydants.

Décomposition thermique : Non applicable. La bombe aérosol explose avant d'atteindre la température de décomposition thermique.

Viscosité (20°C) : Inconnu. Non mesurable.

Viscosité (40°C) : Inconnu. Non mesurable.

Pression de vapeur (20°C) : 25505 Pa

Densité de vapeur relative : > 1 (air = 1)

Masse volumique (20°C) : 0,75 g/ml

Caractéristiques des particules : Non applicable. Liquide.

9.2. Autres informations

Autres informations : Impertinent.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source d'étincelles et source de chaleur. Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.
dangereux

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

*

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

- Toxicité aiguë : Non applicable.
- Corrosion/irritation : L'inhalation est improbable. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation : Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des sensibilisants cutanés. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

- Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Aspiration	: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances avec un risque d'aspiration.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.
Cancérogénicité	: Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	: Non applicable.
Autres informations	: Non applicable.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

*

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité	: CL50 calculée (poisson): 2582 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 32 mg/l. Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	: Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	: Information spécifique non connue.
-----------------	--------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	: Non applicable.
----------	-------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation	: Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.
---------------------	---

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien	: Non applicable.
--	-------------------

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Non applicable.
------------------------	-------------------

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

*

13.1. Méthodes de traitement des déchets



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Résidus de produit	: Récipient métallique recyclable. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.
Avertissements supplémentaires	: Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.
Catalogue des Déchets Européen	: Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'un code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
Codes OMoD	: 20 01 97 S
Législation locale	: L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN Numéro : UN 1950 . Seulement pour IATA: ID 8000

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : AÉROSOLS . Seulement pour IATA: CONSUMER COMMODITY

Nom d'expédition (IMDG, IATA) : AEROSOLS . Seulement pour IATA: CONSUMER COMMODITY

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : 2
Code de classification : 5F
Groupe d'emballage : -
Etiquette de danger : 2,1
Le code de restriction en tunnels : D



Autres informations : Le transport par navire-citerne sur des voies navigables intérieures n'est pas prévu.

IMDG (Mer)

Classé : 2,1
Groupe d'emballage : -
EmS (incendie / fuite) : F - D / S - U
Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : 2,1
Code d'ERG : 9L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer. Possiblement la dérogation de "quantités limitées" s'applique pour le transport de ce produit. Un emballage de IATA ID 8000 Consumer Commodity doit porter une marque Air marqué de « quantités limitées » et une étiquette de danger de classe 9.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 2020/878 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP), 75/324/CEE (aérosols) et autres réglementations en vigueur. Directive 2008/98/CE (déchets).
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (ChemV).
Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Chem RRV). Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité. Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols. Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV).

Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3. ICPE No:

4321 : Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2 ne contenant pas de gaz inflammables de catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de catégorie 1.
: En Suisse l'emballage doit porter l'inscription suivante: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

Teneur en COV soumis à : 348 g/l
taxe (La Suisse)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 2020/878 datée du 18 juin 2020 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE : Estimation de la toxicité aiguë
CLP : Classification, étiquetage et emballage



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2020/878

Bar's Tyre Leaks

CMR	: Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction
CEE	: Communauté économique européenne
GHS	: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IATA	: Association internationale du transport aérien
Recueil IBC	: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICPE	: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	: Code maritime international des marchandises dangereuses
DL50/CL50	: Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
MAC	: La valeur limite d'exposition
MARPOL	: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NO(A)EL	: Dose sans effet (adversable) observable
OECD	: Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	: Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	: Catégorie de produits chimiques
PT	: Type de produit
REACH	: Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
RID	: Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
STP	: Installation de traitement des eaux usées
SU	: Secteur d'utilisation
VME/VLE	: Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
ONU	: Organisation des Nations Unies
UFI	: Identifiant unique de formulation
COV	: Composés organiques volatils
vPvB	: Très persistant et très bioaccumulable

Des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations par exemple, les données toxicologiques des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, IFRA, CESIO, le règlement CE 1272/2008, etc.

Procédure employée pour appliquer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Flam. Aer. 1 : Jugement d'expert.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, catégorie 4.
Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, catégorie 2.
STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2.

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Des conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs: aucun.

Fin de la fiche de données de sécurité.